

Compte rendu CTSD mercredi 13 mai Plan de reprise des cours à partir 11 mai



Ce CTSD avait pour but de présenter le plan départemental de reprise des cours. Nous étions invités à y faire nos commentaires, donner notre avis et apporter des compléments.

Ce document sera public et à destination des enseignants et des municipalités.

Ce CTSD s'est tenu en visionconférence.

Présents : DASEN, 4 IEN, Secrétaire général, Barkat (responsable de la DOS)

Représentants du personnel : 5 FSU, 3 SE-UNSA, 1 SGEN, 1 FO

Nous vous rendons compte ici de nos interventions et échanges, c'est un peu long mais il y a tellement de remontées de questions du terrain qu'il nous paraît important de tout vous partager.

A lire la déclaration préalable de la FSU

Le DASEN a fait une longue présentation tout en répondant à nos questions et surtout à notre intervention en déclaration préalable.

Dans le contexte compliqué que tout le monde connaît, rien ne peut être totalement satisfaisant. En réponse aux déclarations, oui la situation est compliquée et anxiogène et tout le monde va contribuer à sa façon.

Il faut renouer avec le présentiel, il faudra s'habituer aux nouveaux gestes et à cette nouvelle façon de faire.

Dans ce contexte, le DASEN a assuré vouloir rester modeste et a bien conscience que dans cette reprise, beaucoup de choses sont à construire, à mettre en place, avec effectivement des problèmes notamment dans le matériel. Il a aussi souligné qu'on ne pouvait pas tout faire.

Voici les grands points qui ont servi de lignes directrices à la mise en place de ce plan de reprise :

- un protocole sanitaire national de référence
- une reprise sur le volontariat
- une organisation pédagogique mise en place localement
- une rentrée échelonnée dans le temps

- le personnel vulnérable écarté du présentiel
- la nécessité de la garde des enfants « L'école n'est pas un service de garde mais c'est aussi un service de garde ».
- l'accueil des enfants handicapés
- La question du distanciel -présentiel



La FSU a réagi vivement sur la question de l'école comme mode de garde mais le DASEN a voulu se montrer rassurant. Il comprend bien notre réaction mais dans les faits, l'école permet une garde aux parents. Les parents vont au travail et les enfants vont à l'école ça n'ôte rien au fait que l'école apporte beaucoup aux enfants.

Pour la FSU, la demande de scolarisation en présentiel va augmenter d'ici juillet et le personnel enseignant ne pourra prendre tout le monde, il va donc falloir que la mairie endosse cette responsabilité aussi.

Le DASEN a assuré qu'il était en pourparlers avec les municipalités. Les communes ont maintenant compris qu'elles ne pourront pas accueillir tous les enfants tout le temps (d'où l'alternance).

Les mairies reçoivent de l'État une aide pour la mise en place de la reprise à raison de 110€ par groupe de 15 élèves par jour. L'État accompagne donc les municipalités mais cela ne résout pas tout car il y a aussi un problème d'espace et il y a une grande disparité d'une commune à l'autre, entre le rural et l'urbain.

→ **Cadre sanitaire**

Le protocole sanitaire

Dans le plan, la référence est le protocole national.

→ La FSU a expliqué que certaines écoles se sont lancées dans l'écriture d'un protocole à destination des parents. Que faut-il faire ? L'annuler ?

Le DASEN a répondu qu'il n'était pas nécessaire de réécrire un protocole et que le protocole national servait de référence. Mais si on le souhaitait, on pouvait en faire un à destination des parents pour alléger les infos et donner des infos concrètes sur école.

→ La FSU a alors soulevé la question du conseil d'école pour validation.

Le DASEN a répondu qu'il est favorable à la tenue d'un conseil d'école (en distanciel si cela était possible ou en présentiel de manière restreinte) car il était important de présenter les mesures prises et d'échanger avec les parents. C'était une demande de la FSU aussi.



Assurer la protection efficace des élèves et du personnel

→ La FSU a soulevé la question des **masques** car certaines écoles ont reçu leurs lots pour seulement quelques jours et ne disposent pas de masques en quantité suffisante jusqu'au 2 juin (AESH, service civique pas comptabilisés)

Nous avons aussi demandé s'il serait bien toujours question de masques jetables car l'efficacité des masques lavables ne semblent pas être garantie.

→ La question du **lavage des mains** a également été abordée car dans de nombreuses communes, notamment à Belfort, les écoles ne disposent pas du matériel nécessaire au suivi du protocole.

Il a aussi été question des ressources humaines comme le personnel d'entretien qui ne sont pas prévus en nombre suffisant.

Le DASEN a assuré que la deuxième livraison de masques avait déjà eu lieu et que nous serions en capacité de fournir l'ensemble du personnel .

Pour le matériel de nettoyage des mains (gel, savon, essuie-mains...), le DASEN est au courant des difficultés des écoles à obtenir ce matériel mais il sait que les mairies mettent tout en œuvre pour le fournir. Il faut donc éviter ces situations.

→ La FSU a demandé au DASEN qu'il se positionne sur l'ouverture des écoles si les enseignants n'avaient pas les garanties sanitaires nécessaires.

Le DASEN s'est engagé : « on n'ouvrira pas si on ne peut pas ouvrir. Si ce n'est pas possible, j'assumerai ». Ca tombe bien car la FSU a réaffirmé que c'était la ligne rouge à ne pas franchir, pas d'ouverture si conditions sanitaires pas réunies.

Chaque école est donc invitée à faire le point à la veille de sa reprise, pour beaucoup dès vendredi mais pour quelques-unes dès ce soir. Si un des aspects du protocole n'est pas respecté alors vous devez avertir immédiatement votre IEN pour que l'ouverture soit repoussée.

→ Organisation des services

la question du distanciel-présentiel

→ la FSU a expliqué que l'alternance distanciel-présentiel ne serait pas envisageable pour de nombreux collègues qui vont être mobilisés sur du

présentiel pur selon la configuration de l'organisation de leur école, notamment dans les petites structures.

Il va manquer de personnel pour prendre le relais et ces enseignants vont se retrouver à poursuivre quand même le distanciel.

→ la FSU a affirmé qu' une baisse de qualité était inévitable puisque les enseignants allaient devoir mener de front les deux organisations

→ La FSU a demandé s'il n'était pas possible d'intégrer dans la mobilisation du personnel pour la conduite du présentiel les conseillers pédagogiques, de la même manière que cela va être fait pour le personnel TR ou RASED.



Le DASEN n'a pas envisagé que les conseillers pédagogiques soient intégrés car il pense qu'ils sont nécessaires à l'accompagnement des équipes sur la mise en place de la reprise et à l'évaluation de la situation.

Le DASEN partage la position de la FSU et a parfaitement conscience que la qualité du distanciel comme du présentiel va forcément diminuer. Mme Carnevali a témoigné de la difficulté pour les collègues de laisser leurs élèves, certains s'acharnent à dire qu'ils feront présentiel et distanciel.

Le dasen a redit ici qu'à un moment donné on ne peut pas faire et demander de l'aide ou en faire moins, il faut se ménager pour tenir.

→ la FSU a demandé à ce que le flou soit levé sur le personnel qui travaille dans plusieurs écoles sur postes fractionnés. C'est une question que nous avons déjà posée en CHSCT.

Les IEN travaillent sur la question en ce moment et organisent avec les écoles pour que des ajustements puissent se faire à la journée selon les besoins. Il ne faut pas hésiter à solliciter votre IEN pour avoir réponses.

→ accueil des élèves :

Dans cette partie il est question **des relation mairie/directeurs**.

La FSU en a profité pour faire un retour sur le mail envoyé par le DASEN en début de semaine aux directeurs pour leur rappeler en gros que les maires n'ont pas pouvoir de décision et surtout que les directeurs n'ont pas à pousser les maires à ne pas ouvrir leur école. Nous lui avons dit que le courrier n'était pas très bien passé et qu'on ne comprenait pas le but de ce courrier. Il s'avère que la communication à l'échelle nationale n'a pas été claire car elle a laissé entendre qu'un maire pouvait décider de ne pas ouvrir son école. Du coup des maires ont pris des arrêtés mais qui n'ont pas de valeur juridique semble-t-il, le

préfet a été très surpris de découvrir cela, a posé la question aux maires qui pour certains se sont défaussés sur les directeurs. D'où un recadrage.

Pour la FSU si les choses avaient été plus claires dès le départ on n'en serait pas là.

La reprise est progressive :

La conclusion c'est que le maire a une souplesse pour décider de la date de reprise entre le 14 mai et le 2 juin.

Quelques statistiques :

22 écoles reprennent le 14 mai

59 écoles reprennent le 18 mai

44 écoles reprennent le 25 mai

10 écoles reprennent le 2 juin

3 écoles n'ont pas encore de date arrêtée

Seul le DASEN ou le préfet sous couvert d'une justification peut prendre la décision d'annuler une ouverture d'école si conditions sanitaires ne sont pas réunies.

Nous avons conscience et le DASEN aussi que les relations avec les mairies ne sont pas toujours simples donc il ne faut pas hésiter à faire appel à votre IEN à la moindre difficulté.



La FSU a posé la question de **la reprise des PS et MS de maternelle** car le courrier du DASEN en date du 8 mai laissait le champ ouvert à ... on ne sait pas quoi justement. Dans certains départements les DASEN ont d'ores et déjà annoncé la non reprise avant septembre. Pour notre DASEN la question n'est pas simple, il veut rester prudent : il n'est pas question de les accueillir pour le moment (hormis les prioritaires). Il veut attendre de voir comment cela se passe avec les GS. Il n'est pas sur une logique de place ou pas mais plutôt sur une logique de pertinence ou pas liée à l'âge de ces enfants et à leur perception de la situation. Et en tout état de cause le DASEN a réaffirmé que ce n'est pas aux maires de décider de l'accueil de ces élèves.

Les objectifs « pédagogiques spécifiques » pour fin d'année :

Comme cela est précisé dans le protocole du ministère, le DASEN souhaite mettre dans ce document un certain nombre de points sur :

- la difficulté scolaire et sa prise en charge (il parle de séances de soutien en présentiel ou distanciel)
- s'assurer du niveau des élèves
- faire le point sur les apprentissages

- gérer l'hétérogénéité

En écho aux échanges que nous avons déjà eus sur la surcharge de travail entre le présentiel et le distanciel, la FSU a demandé au DASEN d'y aller mollo dans la rédaction finale. Une liste de pistes possibles avec des formulations du type « dans la mesure du possible, si les conditions sont réunies » serait préférable à un ton trop injonctif pour que les collègues comprennent bien qu'ils font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont !

On ne va pas se mentir, vu le peu d'élèves présents dans certains secteurs (souvent défavorisés), vue l'organisation sanitaire imposée (dans certaines écoles au mieux on fera de l'étude dirigée). Les contraintes matérielles sont trop fortes pour espérer faire du pédagogique qualitatif. Donc ne nous mettons pas la pression inutilement sur cette fin d'année. Le DASEN va donc revoir sa formulation.

Accueil des enfants prioritaires :

Une liste des prioritaires est établie dans le protocole ministériel :

- Les enfants en situation de handicap
- Les décrocheurs durant la période de confinement
- Les enfants de personnels essentiels à la gestion de la crise (soignants, policiers, pompiers, enseignants)

Et le DASEN a ajouté une autre catégorie : les personnels qui ne disposent pas de moyen de garde .

La FSU a demandé une hiérarchisation de ces priorités (et notamment que la priorité ajoutée par le DASEN passe après celles du ministère).

Le DASEN s'interroge sur la pertinence de maintenir les enfants de soignants comme prioritaires maintenant que le pic est passé dans notre département. Il souhaite mettre en avant les décrocheurs.

La FSU a également demandé un écrit pour cette décision départementale pour éviter que les directeurs/trices se retrouvent en 1^{ère} ligne toujours.

De même la FSU a demandé que le DASEN, qui souhaite une enquête uniformisée sur le département pour la reprise du 2 juin, l'envoie assez tôt pour permettre une anticipation (surtout que semaine prochaine pont Ascension). Donc surveillez vos boîtes ça va arriver.

Quatre situations possibles pour les élèves :

- en classe (= présentiel)
- en étude (si locaux et personnes pour surveiller)
- à la maison (= distanciel)



- en activité éducative dispositif Sport Santé Culture Civisme (lien avec commune)

On voit ici le réel fossé entre les villes et les villages sur ce qui va pouvoir être proposé.

Les outils numériques :

Comme le DASEN a mentionné les outils numériques dans la poursuite de l'enseignement à distance, la FSU a évoqué l'absence d'effort pour améliorer ces conditions d'enseignement notamment ENT. La FSU espère que l'Education Nationale prendra conscience suite à cette crise sanitaire de la nécessité d'outils qui fonctionnent pour tous (cela évitera d'avoir recours à des plates formes commerciales pas toujours sécurisées)

Le DASEN était d'accord et a souligné ici le remarquable investissement des collègues dans les outils mis à disposition.



La situation des AESH :

La FSU a demandé où on en était avec ces collègues et notamment sur leur équipement .

Le DASEN a redit la nécessité d'un équipement spécifique pour ne pas les mettre en danger (de type visière, peut être combinaison), le matériel est en cours d'acheminement. Mais il est clair pour lui que si les gestes barrière ne peuvent pas être respectés par l'enfant, il ne peut pas y avoir d'accueil. Si l'AESH intervient sur plusieurs écoles, il est souhaitable que ce soit par journée entière et qu'il n'y ait pas de changement sur le temps de midi.

Enfin la FSU a demandé confirmation au DASEN sur 2 points :

→ les enseignants qui souhaitent garder leur enfant à la maison peuvent le faire, ils font un mail à leur IEN et seront en distanciel (pas besoin de demander une ASA autorisation spéciale d'absence)

→ les AESH qui souhaitent garder leur enfant à la maison peuvent aussi le faire : soit elles peuvent assurer une aide en distanciel à l'élève qu'elles suivent (si matos et ou si profil de l'enfant s'y prête) soit elles ne peuvent pas et alors elles font une demande d'ASA (autorisation Spéciale d'Absence)

Voilà après tous ces échanges, le DASEN va reformuler le document et le communiquer aux enseignants et aux maires. Nous sommes satisfaites d'avoir

pu aborder tous les points que nous avons préparés sur la relecture de son document, en lien avec le CHSCT et les remontées du terrain.

Question diverse concernant la reprise dans les collèges :

Une reprise est envisageable mais la date du 25 mai initialement évoquée ne semble pas tenable, on s'oriente sur le 2 juin (sous réserve de passer au vert sur la carte des départements). La FSU, comme indiqué dans sa déclaration préalable, a demandé un CHSCT spécifique. Le DASEN attend d'avoir des informations car pour le moment il n'est pas en capacité de répondre aux questions. Nous lui avons donc fait part de notre étonnement de voir des chefs d'établissement organiser déjà des emplois du temps alors que le DASEN lui-même dit ne pas avoir d'informations...

Prochaine étape : CHSCT jeudi 14 mai à 16h30

***Vos représentantes en CTSD au titre de la FSU présentes ce jour
Peggy Goepfert, Anne Forgerit, Céline Papin, Elvire Celma, Géraldine Tapie***

